

## **Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds**

*Pour l'exercice clos le 31 mars 2025*

*Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en composant le numéro sans frais 1-877-216-4979, en écrivant à l'adresse 255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1, ou en visitant notre site Web à [www.counselportfolios.ca/fr-ca](http://www.counselportfolios.ca/fr-ca) ou celui de SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).*

*Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié et à l'aperçu du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.*

*Pour connaître la valeur liquidative courante par titre du Fonds pour les séries offertes par voie de prospectus et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.*

### **UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujéti, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Gestion de placements Canada Vie limitée à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.*

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 4 juin 2025

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Portefeuille équilibré Counsel (le « Fonds ») au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 (la « période »). Si le Fonds a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « GPCV » et « le gestionnaire » désignent Gestion de placements Canada Vie limitée, qui est une filiale indirecte à part entière de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »). Du début de la période jusqu'au 30 septembre 2024, Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel ») était le gestionnaire du Fonds. Le 1<sup>er</sup> octobre 2024, Counsel a fusionné avec GPCV, après quoi GPCV, la société issue de la fusion, est devenue le gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une société affiliée au gestionnaire et à Canada Vie, pour les services d'administration. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise un équilibre entre un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de divers fonds communs de placement de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe à l'échelle mondiale. Les pondérations du Fonds par catégorie d'actifs seront généralement de 30 % à 50 % dans des titres à revenu fixe et de 50 % à 70 % dans des titres de capitaux propres.

### Risque

Les risques associés au Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié du Fonds.

Le Fonds convient aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme qui cherchent à intégrer un fonds équilibré mondial à leur portefeuille à titre de composante clé, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés boursiers et obligataires et qui ont une tolérance au risque de faible à moyenne.

### Résultats d'exploitation

#### Rendement des placements

Le rendement de toutes les séries au cours de la période actuelle et des périodes précédentes est présenté à la rubrique *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement varie d'une série à l'autre, principalement parce que les frais et les charges diffèrent entre les séries ou que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Veuillez consulter la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport pour prendre connaissance des divers frais de gestion et d'administration payables par chaque série. La comparaison suivante avec des indices de marché vise à aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble des marchés. Toutefois, le mandat du Fonds peut être différent de celui des indices indiqués.

Au cours de la période, les titres de la série A du Fonds ont dégagé un rendement de 7,2 % (après déduction des frais et charges payés par la série), comparativement à un rendement de 11,5 % pour l'indice mixte, qui est composé à 50 % de l'indice général du Fonds, soit l'indice MSCI Monde (net) (rendement de 13,7 %), à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (rendement de 7,7 %) et à 10 % de

l'indice composé S&P/TSX (rendement de 15,8 %). Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Le rendement des marchés boursiers mondiaux a été contrasté au cours de la période en raison des attentes changeantes à l'égard de la politique monétaire des banques centrales et des tensions géopolitiques. Les réductions de taux par la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne ont stimulé la confiance des investisseurs aux États-Unis et en Europe. Les fluctuations de change ont en règle générale alimenté les rendements en dollars canadiens. Les actions canadiennes ont progressé malgré la volatilité, les prix records de l'or ayant soutenu les titres liés aux mines et la baisse des taux d'intérêt ayant favorisé les titres bancaires. Le taux de chômage au Canada a augmenté pour atteindre 6,6 %, témoignant de la faiblesse du marché de l'emploi. Compte tenu de la faiblesse des données économiques, la Banque du Canada a réduit son taux directeur à sept reprises, le faisant passer de 5,00 % à 2,75 %.

Au sein de l'indice MSCI Monde (net), l'Afrique et le Moyen-Orient, ainsi que l'Amérique du Nord ont été les régions les plus performantes en dollars canadiens, tandis que le Japon et l'Asie-Pacifique (hors Japon) ont été les plus faibles. Les secteurs des services financiers, des services publics et des services de communication ont affiché la meilleure tenue, alors que ceux des matériaux, des soins de santé et de la consommation discrétionnaire ont terminé en queue de peloton.

Au sein de l'indice composé S&P/TSX, les secteurs les plus performants ont été ceux des matériaux, des services financiers et de la technologie de l'information, tandis que ceux des soins de santé, des services de communication et des produits industriels ont été les plus faibles.

Le Fonds a été devancé par l'indice général, la pondération des titres à petite capitalisation et des fonds alternatifs ayant pesé sur le rendement. Compte tenu du mandat du Fonds, il est plus pertinent de comparer son rendement à celui de l'indice mixte.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice mixte. La répartition de l'actif du Fonds a nui au rendement, tout comme la sélection des fonds sous-jacents au sein de chaque catégorie d'actif.

Parmi les fonds sous-jacents du portefeuille, le Actions mondiales améliorées Counsel (représentant 4,5 % de l'actif net à la fin de la période) a eu l'incidence négative la plus importante sur le rendement relatif.

Le Actions américaines multifactorielles Counsel, le Actions internationales multifactorielles Counsel et le Croissance internationale Counsel (représentant respectivement 12,9 %, 7,2 % et 6,0 %) ont le plus contribué au rendement relatif.

Au cours de la période, le gestionnaire a augmenté le poids des fonds sous-jacents multifactoriels et des fonds de croissance au sein du Fonds pour bonifier l'exposition aux facteurs qui dictent les rendements du marché dans son ensemble. Les participations dans le Valeur canadienne Counsel, le Valeur américaine Counsel et le Valeur internationale Counsel ont été éliminées, mais le Fonds a maintenu l'exposition au facteur de valeur par l'entremise des placements dans des fonds multifactoriels. Une participation a été ajoutée dans le Actions mondiales améliorées Counsel, une stratégie de placement alternatif liquide.

Au cours de la période, le dollar américain, l'euro, le yen japonais et la livre sterling se sont appréciés de 6,20 %, de 6,51 %, de 7,25 % et de 8,72 %, respectivement, par rapport au dollar canadien, ce qui a contribué au rendement du Fonds. Certaines positions de couverture détenues dans les fonds d'actions sous-jacents à l'égard du dollar américain ont légèrement contrebalancé cet effet. À la fin de la période, les fonds d'actions sous-jacents n'étaient pas couverts par rapport à ces monnaies.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## Actif net

Au cours de la période, l'actif net du Fonds a diminué de 9,2 % pour s'établir à 1,1 milliard de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 91,0 millions de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 202,0 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de titres (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Le 23 mai 2025, 162,1 millions de dollars ont été injectés dans le Fonds en raison des activités de fusion.

## Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour chacune des séries au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 a été essentiellement semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2024. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG pour toutes les séries sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

## Événements récents

Même dans un contexte de ralentissement économique attribuable aux tarifs douaniers, le gestionnaire s'attend toujours à une croissance lente, mais positive en 2025. Le gestionnaire estime que la correction des actions mondiales au printemps de 2025 présente les caractéristiques d'épisodes passés où les pressions inflationnistes et les politiques commerciales restrictives ont freiné la confiance, ce qui a donné lieu à une faiblesse avant une éventuelle stabilisation. Par conséquent, il maintient des perspectives positives à long terme à l'égard des actions. Cependant, l'escalade des tensions commerciales a amené le gestionnaire à réduire ses attentes à l'égard des actions américaines, tout en tenant compte de la possibilité d'une reprise une fois que les craintes macroéconomiques se seront estompées. Compte tenu de l'incertitude persistante sur le marché, le gestionnaire a mis l'accent sur la diversification sectorielle du Fonds afin d'atténuer le risque et de maintenir une exposition à long terme aux occasions de reprise cyclique.

Les fonds d'actions sous-jacents demeurent généralement non couverts par rapport aux devises. La couverture du change, qui est dynamique, peut varier entre 0 % et 100 % et est laissée à la discrétion du gestionnaire, en fonction de son évaluation des conditions des marchés des changes.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2024, le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur du Fonds, Counsel, a fusionné avec GPCV, après quoi la société issue de la fusion, nommée GPCV, a continué d'agir à titre de gestionnaire, fiduciaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur du Fonds.

La fusion du Portefeuille Retraite fondation Counsel avec le Fonds a été approuvée par les investisseurs le 12 mai 2025 et elle a pris effet le 23 mai 2025. Le gestionnaire ne croit pas que cette fusion signifie des changements importants pour les investisseurs du Fonds.

## Transactions entre parties liées

### Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du Fonds pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services.

Le gestionnaire est responsable de payer certains frais administratifs ainsi que toutes les commissions de suivi et toute autre rémunération (collectivement, les « versements liés à la distribution ») versées aux courtiers inscrits dont les clients investissent dans le Fonds. Les courtiers affiliés au gestionnaire nommés ci-après peuvent avoir droit à des versements liés à la distribution du gestionnaire au même titre que les courtiers inscrits non reliés : IPC Valeurs mobilières, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., IPC Gestion du patrimoine, Services financiers Groupe Investors Inc. et Services d'investissement Quadrus Itée.

Le gestionnaire a utilisé environ 40 % du total des frais de gestion reçus de tous les fonds gérés par GPCV pour financer les versements liés à la distribution remis aux courtiers inscrits. En comparaison, pour le Fonds, les versements liés à la distribution représentaient en moyenne 42 % des frais de gestion payés par les séries applicables du Fonds au cours de la période. Le pourcentage réel pour chaque série peut être supérieur ou inférieur à la moyenne en fonction du niveau des commissions de suivi payées pour cette série.

## Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration au gestionnaire aux taux annuels spécifiés à la rubrique *Renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits en détail dans le prospectus simplifié. En contrepartie des frais d'administration, le gestionnaire paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

## Autres transactions entre parties liées

Au cours de la période, le gestionnaire s'est appuyé sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Counsel en ce qui concerne les réinvestissements de l'actif. Le gestionnaire s'est également fondé sur une recommandation positive du CEI pour procéder à un changement de la répartition de l'actif qui a donné lieu à un rachat des fonds sous-jacents Valeur canadienne Counsel, Valeur américaine Counsel et Valeur internationale Counsel le 4 septembre 2024.

Le gestionnaire s'est fondé sur une recommandation positive du comité d'examen indépendant des Fonds Counsel pour réaliser la fusion du Portefeuille Retraite fondation Counsel avec le Fonds le 23 mai 2025.

## Rendement passé

L'information sur le rendement du Fonds suppose que toutes les distributions faites par le Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des titres additionnels des séries applicables du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, frais de rachat, frais de distribution, autres frais accessoires ou impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

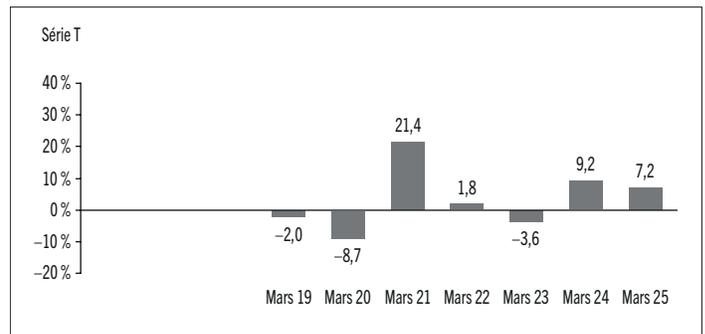
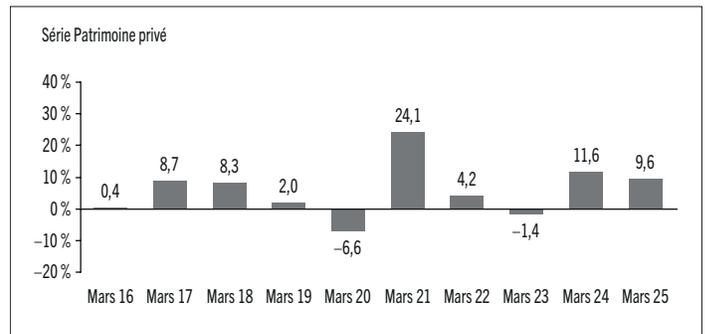
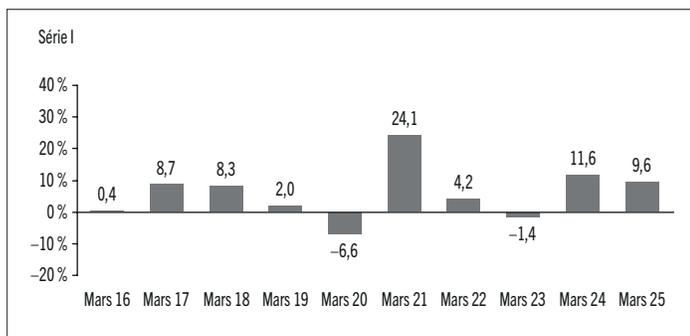
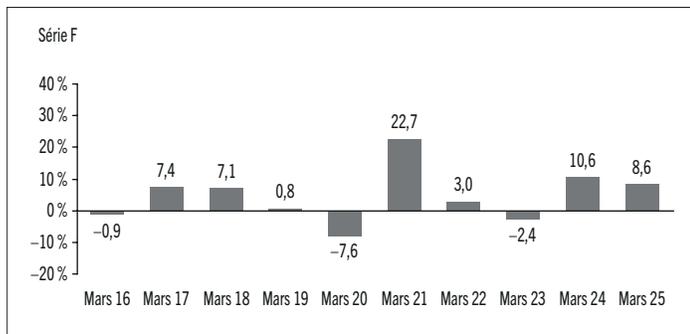
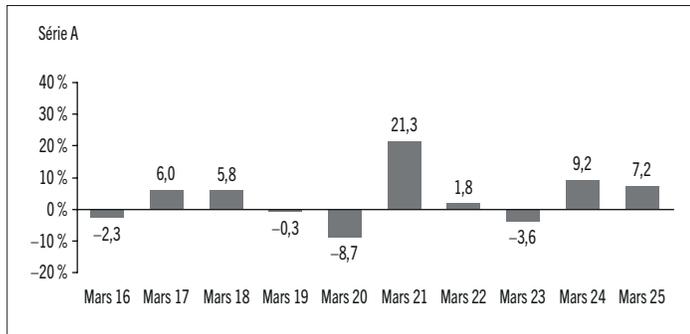
Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## Rendements annuels

Les graphiques suivants présentent le rendement de chaque série du Fonds pour chacune des périodes comptables indiquées. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement ou de rétablissement de la série, selon le cas. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.



# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## Rendements composés annuels

Le tableau suivant compare le rendement global composé annuel historique pour chaque série du Fonds à celui de l'indice ou des indices pertinents indiqués ci-après pour chacune des périodes closes le 31 mars 2025. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les présentes données de rendement.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement global, ce qui signifie que tous les versements de dividendes, les revenus d'intérêts courus et les paiements d'intérêt sont réinvestis.

Rendement en pourcentage <sup>1</sup> :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement <sup>2</sup>
Série A	7,2	4,1	6,8	3,3	s.o.
Série F	8,6	5,4	8,2	4,6	s.o.
Série I	9,6	6,4	9,3	5,8	s.o.
Série Patrimoine privé	9,6	6,4	9,3	5,8	s.o.
Série T	7,2	4,1	6,9	s.o.	3,4
Indice mixte	11,5	8,2	10,2	7,1	Note 3
Indice MSCI Monde (net)*	13,7	12,7	16,6	10,9	Note 4
Indice des obligations universelles FTSE Canada	7,7	2,5	0,9	1,8	Note 5
Indice composé S&P/TSX	15,8	7,8	16,8	8,5	Note 6

### \* Indice général

L'indice mixte est composé à 50 % de l'indice MSCI Monde (net), à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 10 % de l'indice composé S&P/TSX.

L'indice MSCI Monde (net) représente le rendement d'actions de sociétés de grande et de moyenne capitalisation dans 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus de un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'indice composé S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation représentant certaines des plus grandes sociétés (selon leur flottant) négociant leurs titres à la Bourse de Toronto.

- 1) Le rendement en pourcentage diffère pour chaque série, car le taux des frais de gestion et les charges varient pour chaque série.
- 2) Le rendement depuis l'établissement pour chaque série diffère lorsque la date d'établissement diffère et n'est indiqué que lorsque la série est active depuis moins de 10 ans.
- 3) Le rendement de l'indice mixte depuis l'établissement est 7,6 % pour la série T.
- 4) Le rendement de l'indice MSCI Monde (net) depuis l'établissement est 11,4 % pour la série T.
- 5) Le rendement de l'indice des obligations universelles FTSE Canada depuis l'établissement est 2,1 % pour la série T.
- 6) Le rendement de l'indice composé S&P/TSX depuis l'établissement est 10,2 % pour la série T.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## Aperçu du portefeuille au 31 mars 2025

RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	59,5
<i>Actions</i>	58,0
<i>Contrats à terme standardisés sur actions (acheteur)*</i>	1,5
Obligations	38,6
<i>Obligations</i>	37,7
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)*</i>	0,9
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)*</i>	–
Placements à court terme	0,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Fonds communs de placement	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	39,9
Canada	35,5
Autre	6,3
Japon	4,1
Royaume-Uni	3,3
Inde	1,4
Pays-Bas	1,3
Australie	1,2
Allemagne	1,2
France	1,0
Suisse	0,9
Nouvelle-Zélande	0,9
Italie	0,7
Taiwan	0,6
Chine	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5

RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	20,0
Services financiers	10,6
Technologie de l'information	10,4
Produits industriels	8,2
Obligations provinciales	6,7
Obligations fédérales	6,5
Soins de santé	5,8
Consommation discrétionnaire	5,3
Biens immobiliers	5,1
Obligations d'État étrangères	4,7
Autre	4,1
Consommation de base	3,8
Services de communication	2,9
Matériaux	2,5
Énergie	2,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5

\* Les valeurs théoriques représentent 1,5 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur actions (acheteur), 0,9 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) et –0,9 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).

La répartition effective présente l'exposition du Fonds par portefeuille, région ou secteur calculée en combinant les placements directs et indirects du Fonds.

## LES 25 PRINCIPALES POSITIONS

Émetteur/Fonds sous-jacent	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Revenu fixe Counsel, série O	35,9
Actions américaines multifactorielles Counsel, série O	12,9
Actions américaines de croissance Counsel, série O	11,6
Actions internationales multifactorielles Counsel, série O	7,2
Petites capitalisations mondiales Counsel, série O	6,5
Croissance internationale Counsel, série O	6,0
Actions mondiales améliorées Counsel, série O	4,5
Immobilier mondial Counsel, série O	4,3
Actions canadiennes multifactorielles Counsel, série O	4,1
Croissance canadienne Counsel, série O	3,9
Obligations à court terme Counsel, série O	3,1

Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale **100,0**

Le Fonds ne détenait directement aucune position vendeur à la clôture de la période.

Pour le prospectus et d'autres renseignements concernant le ou les fonds sous-jacents du portefeuille, veuillez consulter les adresses suivantes : [www.counselportfolios.ca/fr-ca](http://www.counselportfolios.ca/fr-ca) ou [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2025 en raison des opérations de portefeuille continues du Fonds. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du Fonds, où elles sont disponibles dans les 90 jours. Les mises à jour trimestrielles peuvent être consultées à l'adresse [www.counselportfolios.ca/fr-ca](http://www.counselportfolios.ca/fr-ca).

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.

### ACTIF NET PAR TITRE (\$)<sup>1</sup>

	31 mars				
Série A	2025	2024	2023	2022	2021
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>17,07</b>	<b>16,25</b>	<b>17,28</b>	<b>17,18</b>	<b>14,24</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>					
Total des produits	0,54	0,50	0,53	0,39	0,34
Total des charges	(0,41)	(0,38)	(0,38)	(0,43)	(0,39)
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,88	0,41	0,19	1,04	0,40
Profits (pertes) latent(e)s	0,23	0,86	(1,06)	(0,63)	2,72
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>1,24</b>	<b>1,39</b>	<b>(0,72)</b>	<b>0,37</b>	<b>3,07</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,10)	(0,06)	(0,03)	-	-
Des dividendes canadiens	(0,03)	(0,05)	(0,17)	(0,05)	(0,04)
Des gains en capital	(0,27)	(0,53)	(0,19)	(0,18)	(0,04)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>	<b>(0,40)</b>	<b>(0,64)</b>	<b>(0,39)</b>	<b>(0,23)</b>	<b>(0,08)</b>
<b>Actif net, à la clôture</b>	<b>17,89</b>	<b>17,07</b>	<b>16,25</b>	<b>17,28</b>	<b>17,18</b>
	31 mars				
<b>Série F</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>17,31</b>	<b>16,44</b>	<b>17,50</b>	<b>17,59</b>	<b>14,75</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>					
Total des produits	0,55	0,51	0,53	0,40	0,35
Total des charges	(0,19)	(0,17)	(0,18)	(0,22)	(0,20)
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,90	0,57	0,28	1,02	0,41
Profits (pertes) latent(e)s	0,23	0,87	(1,07)	(0,64)	2,82
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>1,49</b>	<b>1,78</b>	<b>(0,44)</b>	<b>0,56</b>	<b>3,38</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,34)	(0,32)	(0,39)	(0,03)	-
Des dividendes canadiens	(0,03)	(0,03)	(0,01)	(0,06)	(0,04)
Des gains en capital	(0,28)	(0,46)	(0,23)	(0,57)	(0,46)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>	<b>(0,65)</b>	<b>(0,81)</b>	<b>(0,63)</b>	<b>(0,66)</b>	<b>(0,50)</b>
<b>Actif net, à la clôture</b>	<b>18,13</b>	<b>17,31</b>	<b>16,44</b>	<b>17,50</b>	<b>17,59</b>

	31 mars				
Série I	2025	2024	2023	2022	2021
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>17,52</b>	<b>16,64</b>	<b>17,77</b>	<b>17,87</b>	<b>15,09</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>					
Total des produits	0,56	0,51	0,54	0,41	0,36
Total des charges	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,92	0,36	0,03	1,08	0,42
Profits (pertes) latent(e)s	0,24	0,88	(1,09)	(0,65)	2,89
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>1,70</b>	<b>1,73</b>	<b>(0,54)</b>	<b>0,82</b>	<b>3,65</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,51)	(0,44)	(0,61)	(0,26)	(0,09)
Des dividendes canadiens	(0,03)	(0,03)	(0,01)	(0,06)	(0,05)
Des gains en capital	(0,29)	(0,51)	(0,23)	(0,58)	(0,69)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>	<b>(0,83)</b>	<b>(0,98)</b>	<b>(0,85)</b>	<b>(0,90)</b>	<b>(0,83)</b>
<b>Actif net, à la clôture</b>	<b>18,35</b>	<b>17,52</b>	<b>16,64</b>	<b>17,77</b>	<b>17,87</b>
	31 mars				
<b>Série Patrimoine privé</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>11,67</b>	<b>11,09</b>	<b>11,84</b>	<b>11,90</b>	<b>10,05</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>					
Total des produits	0,37	0,34	0,36	0,27	0,24
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,01)
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,57	0,27	0,29	0,67	0,28
Profits (pertes) latent(e)s	0,16	0,59	(0,73)	(0,43)	1,92
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>1,09</b>	<b>1,19</b>	<b>(0,09)</b>	<b>0,49</b>	<b>2,43</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,35)	(0,31)	(0,41)	(0,17)	(0,06)
Des dividendes canadiens	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,04)	(0,03)
Des gains en capital	(0,18)	(0,32)	(0,15)	(0,39)	(0,46)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>	<b>(0,55)</b>	<b>(0,65)</b>	<b>(0,57)</b>	<b>(0,60)</b>	<b>(0,55)</b>
<b>Actif net, à la clôture</b>	<b>12,22</b>	<b>11,67</b>	<b>11,09</b>	<b>11,84</b>	<b>11,90</b>

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par titre calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période comptable.
- 3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)¹ (suite)

	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Série Patrimoine privé I</b>					
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	s.o.	s.o.	10,42	10,48	8,78
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>					
Total des produits	s.o.	s.o.	0,32	0,24	0,21
Total des charges	s.o.	s.o.	(0,10)	(0,13)	(0,12)
Profits (pertes) réalisés(e)s	s.o.	s.o.	0,01	0,64	0,24
Profits (pertes) latent(e)s	s.o.	s.o.	(0,64)	(0,38)	1,68
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	s.o.	s.o.	(0,41)	0,37	2,01
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	s.o.	s.o.	(0,22)	(0,02)	-
Des dividendes canadiens	s.o.	s.o.	(0,01)	(0,03)	(0,03)
Des gains en capital	s.o.	s.o.	(0,14)	(0,34)	(0,27)
Remboursement de capital	s.o.	s.o.	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales³</b>	s.o.	s.o.	(0,37)	(0,39)	(0,30)
<b>Actif net, à la clôture</b>	s.o.	s.o.	9,79	10,42	10,48
<b>Série T</b>					
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	6,82	6,85	7,76	8,29	7,47
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>					
Total des produits	0,21	0,21	0,23	0,18	0,17
Total des charges	(0,16)	(0,16)	(0,16)	(0,20)	(0,19)
Profits (pertes) réalisés(e)s	0,34	0,17	0,08	0,50	0,21
Profits (pertes) latent(e)s	0,09	0,35	(0,46)	(0,29)	1,37
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	0,48	0,57	(0,31)	0,19	1,56
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,04)	(0,03)	(0,01)	-	-
Des dividendes canadiens	(0,02)	(0,02)	(0,08)	(0,02)	(0,02)
Des gains en capital	(0,10)	(0,21)	(0,08)	(0,09)	(0,03)
Remboursement de capital	(0,36)	(0,36)	(0,44)	(0,60)	(0,68)
<b>Distributions annuelles totales³</b>	(0,52)	(0,62)	(0,61)	(0,71)	(0,73)
<b>Actif net, à la clôture</b>	6,78	6,82	6,85	7,76	8,29

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Série A</b>					
<b>Valeur liquidative totale</b> (en milliers de \$)¹	490 781	536 867	590 520	705 977	761 487
Titres en circulation (en milliers)¹	27 432	31 455	36 331	40 862	44 318
Ratio des frais de gestion (%)²	2,34	2,35	2,37	2,42	2,43
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	2,35	2,35	2,37	2,42	2,43
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,04	0,04	0,06	0,05	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	27,63	16,35	24,10	18,62	23,83
<b>Valeur liquidative par titre (\$)</b>	17,89	17,07	16,25	17,28	17,18
<b>Série F</b>					
<b>Valeur liquidative totale</b> (en milliers de \$)¹	304 733	344 546	332 572	357 208	363 796
Titres en circulation (en milliers)¹	16 809	19 907	20 231	20 410	20 681
Ratio des frais de gestion (%)²	1,05	1,06	1,11	1,26	1,27
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	1,06	1,06	1,11	1,26	1,27
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,04	0,04	0,06	0,05	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	27,63	16,35	24,10	18,62	23,83
<b>Valeur liquidative par titre (\$)</b>	18,13	17,31	16,44	17,50	17,59
<b>Série I</b>					
<b>Valeur liquidative totale</b> (en milliers de \$)¹	161 014	196 754	246 422	367 719	388 964
Titres en circulation (en milliers)¹	8 774	11 230	14 807	20 688	21 763
Ratio des frais de gestion (%)²	0,12	0,13	0,13	0,12	0,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,12	0,13	0,13	0,12	0,14
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,04	0,04	0,06	0,05	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	27,63	16,35	24,10	18,62	23,83
<b>Valeur liquidative par titre (\$)</b>	18,35	17,52	16,64	17,77	17,87

1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est établie, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un Fonds investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les fonds négociés en bourse, ou « FNB »), les RFG présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.

3) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille engagés et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un Fonds investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les FNB), les RFO présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFO de tout autre fonds attribuable à ce placement.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du Fonds au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un fonds existe depuis moins de un an. La valeur de toute opération visant à réaligner le portefeuille du Fonds après une fusion, le cas échéant, est exclue du taux de rotation du portefeuille.

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)¹ (suite)

	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Série Patrimoine privé</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	131 959	121 189	127 631	101 988	91 109
Titres en circulation (en milliers)¹	10 795	10 384	11 514	8 615	7 654
Ratio des frais de gestion (%)²	0,13	0,13	0,13	0,12	0,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,13	0,13	0,13	0,12	0,14
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,04	0,04	0,06	0,05	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	27,63	16,35	24,10	18,62	23,83
Valeur liquidative par titre (\$)	12,22	11,67	11,09	11,84	11,90

	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Série Patrimoine privé I</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	s.o.	s.o.	45 342	63 818	70 655
Titres en circulation (en milliers)¹	s.o.	s.o.	4 631	6 123	6 745
Ratio des frais de gestion (%)²	s.o.	s.o.	1,11	1,26	1,27
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	s.o.	s.o.	1,11	1,26	1,27
Ratio des frais d'opérations (%)³	s.o.	s.o.	0,06	0,05	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	s.o.	s.o.	24,10	18,62	23,83
Valeur liquidative par titre (\$)	s.o.	s.o.	9,79	10,42	10,48

	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Série T</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	1 151	1 261	1 369	1 597	1 939
Titres en circulation (en milliers)¹	170	185	200	206	234
Ratio des frais de gestion (%)²	2,32	2,34	2,35	2,39	2,40
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	2,33	2,34	2,35	2,39	2,40
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,04	0,04	0,06	0,05	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	27,63	16,35	24,10	18,62	23,83
Valeur liquidative par titre (\$)	6,78	6,82	6,85	7,76	8,29

# PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

## Renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion <sup>5</sup> (%)	Frais d'administration <sup>5</sup> (%)
Série A <sup>1</sup>	15 janvier 2002	500	1,85	0,25
Série F <sup>2</sup>	13 février 2006	500	0,80	0,15
Série I <sup>2,3</sup>	1 <sup>er</sup> mars 2006	500	–	0,11
Série Patrimoine privé <sup>4</sup>	27 février 2014	–	–	0,11
Série Patrimoine privé I <sup>2,6</sup>	Aucun titre émis	1 000	0,80	0,15
Série T <sup>1,7</sup>	4 septembre 2018	500	1,85	0,25

- 1) Les titres de la série A et de la série T sont les seuls qui sont assujettis à des frais d'acquisition ou de rachat; ces frais sont fondés sur le mode de souscription choisi. Les titres achetés en vertu du mode de souscription avec frais d'acquisition peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale. Les titres achetés antérieurement en vertu du mode de souscription avec frais de rachat peuvent être assujettis à des frais de rachat allant jusqu'à 3,5 % (selon la date de souscription initiale); les nouveaux titres ne sont pas offerts en vertu de ce mode, mais ils peuvent être acquis au moyen d'échanges à partir d'autres Fonds Counsel.
- 2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par le gestionnaire dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.
- 3) Les frais de gestion attribuables à cette série sont de 0,84 % et sont payables par l'investisseur directement au gestionnaire plutôt que par le Fonds, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- 4) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.
- 5) Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer. Les investisseurs particuliers peuvent être admissibles à une remise sur les frais de gestion sous réserve de certaines exigences, comme le décrit le prospectus simplifié du Fonds.
- 6) Cette série n'est plus offerte à la vente. La date d'établissement initiale de la série est le 25 mai 2017. Le 27 octobre 2023, les titres de série Patrimoine privé I ont été renommés titres de série F, donnant lieu à une consolidation des actifs de ces séries.
- 7) Cette série est conçue pour les investisseurs qui désirent recevoir une distribution mensuelle en espèces à un taux annualisé allant jusqu'à 6 % par année.